

**Evaluation Et Apprentissage :
Nécessite d' une cohérence**

Dalida TEMIM
Université d'Annaba

Résumé :

L'évaluation est chose plurielle, elle permet de désigner des optiques différentes : apprécier, juger, noter, pour attribuer bien souvent l'échec ou la difficulté à l'apprenant. Dès lors, ne devrait-elle pas nous interpeller sur nos pratiques pédagogiques afin de les réajuster, de les réguler, en somme nous interroger sur la meilleure démarche à choisir pour aborder une notion, une activité, autrement dit rechercher une certaine cohérence.

C'est à ce questionnement que voudrait s'intéresser notre communication car envisager les modalités de l'évaluation implique que l'on mette l'accent sur ses buts (pourquoi), et ses outils (comment).

Mots clés : Apprentissage, évaluation, objectifs, méthodes

Abstract :

Evaluation and learning : the necessity of coherence

Evaluation is plural thing and enables to design different optics : to appreciate, to judge, to note in order to often assign the failure or the difficulty to the learner. From that time onwards, should not it also interpellate us about our teaching practices so as to readjust and control them, on the whole, to ask ourselves about the best proceeding to be selected with the aim to deal with an idea, an activity, in other words, to search for a certain coherence ?

Our paper aims at tackling all these questions because the consideration of the methods of evaluation implies the emphasis on its (why) and its tools (how)

Key words : learning, evaluation, objectives, methods.

Introduction

L'évaluation est une question centrale, pertinente et à la fois très controversée dans le processus d'enseignement/apprentissage. En tant qu'enseignant elle nous interpelle au quotidien, notamment, lorsque l'on s'accorde à dire que pour être effective, toute activité pédagogique, doit se solder par une évaluation. Il va de soi que sa mise en œuvre nécessite une planification cohérente et un suivi méthodique.

La pertinence de cette problématique trouve sa réponse dans notre pratique quotidienne car enseigner implique et nécessite de s'interroger constamment sur ses actions afin de les réajuster, en fait s'interroger sur la meilleure démarche à suivre, plutôt de rendre l'apprenant seul responsable de ces échecs. Dans le même ordre d'idée, évaluer veut dire déterminer des objectifs, des situations, des tâches.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'objet de cette communication à savoir dans une dynamique, visant à présenter les habitudes et les perceptions en matière d'évaluation afin de dresser le schéma le plus représentatif d'une évaluation dirons-nous efficace. Il semblerait d'ailleurs qu'un réexamen des ces questionnements ait lieu de façon marquée depuis la mise en place du système LMD.

1- Qu'est ce qu'évaluer ?

La nature complexe de l'évaluation transparaît déjà à travers le vaste domaine qu'elle recouvre et la polysémie du terme, on pourrait l'appréhender comme une démarche qui permet de porter un jugement sur les compétences développées et les connaissances acquises par l'élève en vue de prendre des décisions et d'agir.

Mais de quoi s'agit-il au juste :

- d'acte formatif qui se situe dans le continuum de l'apprentissage
- de processus qui permet la validation des acquis
- de guidage de l'apprenant
- de régulation de la conduite à suivre
- d'appréciation par diverses méthodes de l'acquisition des connaissances
- de remédiation, d'identification et de jugements qualitatifs des informations dans la classe.

A travers quel type d'évaluation : formative continue, ou sommative certificative ?

Evaluation rime t-elle avec objectifs d'apprentissage, professionnels ?

Se limite t-elle à l'acquisition des savoirs, ou savoir-faire et savoir-être ?

L'évaluation dépend t-elle du barème, du temps, du sujet, de sa formulation, de la consigne, des compétences, des différents types d'examen qui conduisent à des questions différentes.

Autrement dit, qu'est-ce qu'une bonne évaluation et pourquoi en définitive tant de disparité dans nos évaluations ? Adoptons-nous une grille, un modèle, un disposi-

tif lequel ? Ou alors nos manières d'évaluer sont -elles à réviser car pas toujours en cohérence avec les objectifs de la formation en général et peut- être celle des contenus disciplinaires ?

Autant de questions dont les réponses constituent les jalons nécessaires à la réalisation d'une évaluation qui soit la plus objective possible.

2- La trilogie : pourquoi, quoi, comment évaluer

Tout dossier soumis à évaluation implique que l'on se pose les questions de base suivantes : pourquoi, quoi, comment évaluer.

La difficulté se situe plus dans le quoi et le comment évaluer car ce sont ces deux aspects de l'évaluation qui peuvent conditionner la note qui a une grande importance au regard de nos étudiants et qui est souvent appréhendée comme synonyme d'angoisse, d'échec, car c'est d'elle dont va dépendre la réussite.

Le pourquoi : se justifie par l'aide qu'on est censé apporter à l'apprenant afin de lui indiquer ses erreurs, l'amener à élaborer, à construire sa performance et à améliorer sa compétence, avant même de sélectionner.

Le quoi : répond à ce principe de cohérence entre objectifs d'apprentissage délimités au départ, contenu du cours, et critères définis sous forme d'une grille. C'est à ce stade que l'enseignant doit définir et préciser ce qu'il entend par évaluer, sur quel niveau du savoir intervenir :

- des savoirs : ou connaissances acquises à restituer par cœur, ce qui correspond au niveau connaissances
- des savoir- faire : ou compréhension et application
- des capacités de raisonnement, d'analyse
- des attitudes à adopter face à une situation
- de la créativité, de l'originalité

Il est donc primordial que l'enseignant affiche au départ ses objectifs d'apprentissage, ses intentions autrement dit ce qu'il veut évaluer et ce qu'il attend de ses étudiants.

En ce sens, l'évaluation est bénéfique dans la mesure où elle donne des repères et des outils pour atteindre des buts précis. Lorsque l'enseignant évalue, il évalue non seulement les acquisitions de l'apprenant mais mesure également la portée de son enseignement. Ce qui lui permet d'identifier les difficultés et de réajuster le système. L'enseignant doit donc utiliser le résultat de ses évaluations pour moduler son enseignement : les étudiants sont-ils capables d'identifier ce qu'ils n'ont pas su faire, pourquoi ils ont commis une erreur.

Il est par ailleurs important que les étudiants puissent se demander comment résoudre leur problème. Ce qui est possible si l'enseignant se donne la peine de leur expliquer ce qu'il attend d'eux, ou envisage de leur faire découvrir.

C'est la raison pour laquelle il est nécessaire d'une part de veiller à la formulation claire des questions lors des examens, car lorsqu'elles sont ambiguës, mal construites, longues, elles sont souvent source d'incompréhension pour l'étudiant. Elles doivent être pertinentes. C'est à cette condition que s'instaure alors une communication entre étudiant, enseignant et examinateur. Le temps est également un facteur dont il faut tenir compte, les questions doivent être adaptées au temps imparti.

C'est ce qui détermine le comment :

En fait tous les objectifs visés et qui déterminent les critères d'évaluation doivent être clairement explicités, pour permettre à l'étudiant d'avoir des repères afin de cons-

truire ses compétences, c'est ce qui le conduit à mettre en place ses stratégies d'apprentissage. C'est à ce niveau que la pédagogie de l'erreur prend sa place en opposition à la sanction de la faute. Mais généralement l'évaluation, telle qu'elle est réalisée dans nos universités s'arrime plus avec une évaluation chiffrée, sans retour en arrière. Pour que l'étudiant progresse dans les savoirs, savoir faire et savoir être, il faut qu'il puisse se rendre compte de ses difficultés, pour y remédier. L'évaluation doit conduire l'étudiant à une auto-analyse, afin de mieux comprendre son propre fonctionnement cognitif, mieux gérer son propre travail mental, ce qui relève de la stratégie métacognitive ou autogestion de l'apprentissage. A ce niveau d'analyse l'évaluation assume deux fonctions celle de bilan sommatif d'un niveau atteint et de processus formatif.

3- Etat des lieux et perspectives :

Une bonne évaluation nécessite la mise en place de certaines exigences. Ceci nécessite donc de définir les objectifs d'une politique d'évaluation des apprentissages.

L'évaluation doit s'appuyer sur un référentiel construit suivant des objectifs adaptés aux contenus et aux objectifs d'apprentissage autrement dit en rapport avec des compétences connues des deux partenaires, enseignant et enseigné. Dans cette perspective, l'hétérogénéité des publics est une variable qu'il faut aussi prendre en compte.

Dans la mesure où l'évaluation fait partie des objectifs de formation elle doit être mieux utilisée dans son rôle formatif or dans notre système la réflexion est trop centrée sur le thème de la notation c'est à dire ce qui détermine le résultat final de l'étudiant. Elle se limite à chiffrer afin

d'obtenir une moyenne en fin d'année et donc permettre le passage, alors que l'objectif de la formation devrait être l'aide à la formation. Par ailleurs le déséquilibre entre effectifs enseignants et étudiants, le manque d'infrastructures pédagogiques et matérielles n'offrent pas la possibilité de mener une évaluation formative adéquate, d'où un déséquilibre, ce qui ne va pas en faveur des compétences individuelles de l'apprenant car un enseignement n'est effectif que si sont vérifiés les véritables acquis.

L'université est un lieu de contact, d'espace discursif et de négociation, de contractualisation entre divers partenaires, un lieu de construction des savoirs, elle doit donc favoriser un travail d'équipe et impliquer les étudiants, en ce sens, l'étudiant doit savoir ce qu'on attend de lui mais doit aussi participer à l'élaboration et la construction de ce vaste chantier.

Conclusion

Des études exploratoires devraient être menées afin de déceler les faiblesses, recenser les carences ou insuffisances. Dans la mesure où l'évaluation est tributaire de la qualité de la formation, il est essentiel d'intervenir sur la formation des enseignants afin qu'elle soit à la hauteur des enjeux, en somme, s'assurer de la cohérence d'une démarche. Aussi, est-il urgent de plaider en faveur de l'adoption d'une politique d'évaluation des apprentissages qui témoignerait de l'engagement de l'université à valoriser l'enseignement et la formation qu'elle offre, ce qui lui conférerait de par la responsabilité sociale qui est la sienne, d'assurer la validité de ses diplômes. D'où la nécessité de penser en termes d'innovation dans les dis-

positifs, les modalités, les pratiques d'évaluation en synergie avec les besoins économiques, les attentes, les objectifs et les publics.

Bibliographie

Grégoire Jacques, (2008), « Evaluer les apprentissages », De Boeck,

Ian Smith(2009), L'Evaluation et l'apprentissage, Clé pédagogique, Chenière Education.

François Mooser, (2003/2004), Evaluation des apprentissages, Mémoire de fin d'études, Université de Fribourg, Suisse.

Louis Porcher, (1982), Interrogations sur les besoins langagiers des adultes apprenant une langue étrangère, Conseil de l'Europe.

Gérard Scallon, (2007), L'Evaluation des apprentissages dans une évaluation par compétences, Deboeck.